

Jean-Jacques Bastian, né le 10 juillet 1924 à Nancy et mort le 4 novembre 2018 à Montpellier.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1939, sa famille vit l'évacuation de la population alsacienne. En 09/40, elle revient à Strasbourg après l'armistice du 22 juin 1940 et l'annexion de fait de l'Alsace.

Dès son retour en Alsace, il en refuse la nazification et s'engage dans la Résistance. Il est en contact avec André Mathis, Albert Uhrich et Marcel Weinum, le fondateur de l'organisation clandestine *La Main noire*. Il participe à la création du groupe et c'est lui qui en trouve le nom. Pour la Main Noire, il fait des reconnaissances afin de préparer des opérations de sabotage contre les édifices et les drapeaux nazis, les voies de communications, les véhicules de la Wehrmacht, les lignes téléphoniques.... Il participe à la diffusion de la propagande française et fait du renseignement. Avec Aimé Martin, il est l'armurier et l'artificier de l'organisation.

Le 20 mai 1941, Marcel Weinum et son second, Ceslav Sieradski, sont arrêtés. Au cours de juillet, les Allemands démantèlent l'organisation. Jean-Jacques Bastian est arrêté le 18 juillet 1941 par la Gestapo. Le 10 octobre 1941, il est transféré au camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck. Il revient le 17 mars 1942 à Strasbourg pour être jugé avec ses camarades. Les Allemands prennent en compte le fait qu'il n'est pas né en Alsace. Ils le condamnent à 6 mois de prison, en partie réalisés en détention préventive. Il est libéré le 30 avril 1942.

Il est immédiatement incorporé au STO. Il en est libéré le 24 septembre 1942. À partir du 25 août 1942, les jeunes Alsaciens sont incorporés de force dans la Wehrmacht, devenant ainsi des malgré-nous. Le 20 octobre 1942, il est incorporé au 53^e RA lourde motorisée à Ansbach. Il ne peut y échapper, sa mère et sa sœur servent d'otages au titre des lois de la Sippenhaft.

Il évite de prêter serment au *Führer*, en se faisant hospitaliser. Il rejoint le front dans les Pays baltes en août 1944 où il est calculateur d'artillerie. Il s'évertue à saboter les données de tirs. Du fait de son « *incompétence* », il est affecté comme servant dans une batterie de mortiers de 150 mm.

En février 1945, son régiment est en Pologne. Avec 3 autres Alsaciens, il prépare son évasion vers l'Ouest. Mais le 13 février 1945, un sous-officier, qui les soupçonne à juste titre de résistance mais ne peut le prouver, place volontairement des charges d'artillerie à sécher sur le poêle de la pièce où dorment les *malgré-nous*. Comme prévu, la poudre s'enflamme, tuant ses camarades, il réussit à se sauver par la fenêtre.

Brûlé au troisième degré aux mains et à la face, il perd l'œil gauche. Il est évacué à l'hôpital de Wintzen où il est ensuite libéré par les Britanniques et rapatrié sur l'hôpital Bichat. Pendant 2 ans, il y subit plusieurs opérations et greffes.

—
Chevalier de la Légion d'honneur.

Médaille de la déportation pour faits de Résistance de par son statut de « déporté résistant ».